

BIBLIOTHÈQUE
VIRTUELLE
FABRÉ-PALAPRAT



IV . XI . M M I V

LES HIÉROPHANTES

ÉTUDES SOCIALES ET RELIGIEUSES

FABRE DES ESSARTS

LES HIÉROPHANTES

ÉTUDES SOCIALES ET RELIGIEUSES

Fouché, Chaumette, Chantreau et le culte de la Raison.
Robespierre et l'Être suprême.
J.-B. Chemin, Valentin Haüy et les Théophilanthropes.
L'Eglise de Ménilmontant et le père Enfantin.
L'abbé Châtel et l'Eglise française.
Fabrè Palaprat et le culte templier. — Les Swedenborgiens.
Auguste Comte et le culte de l'Humanité.
Tourel et le Fusionisme. — Fabre d'Olivet.

Edition du « Voile d'Isis »

PARIS

CHAMUEL, ÉDITEUR

5, RUE DE SAVOIE, 5

—
1898

FAB

134

INTRODUCTION

Ce qui a fait la force et la gloire des vieilles Républiques, c'est que tous leurs organes constitutifs, toutes leurs sources de vie intellectuelle et morale, se fondaient et s'harmonisaient dans une imposante synthèse.

Ce qui fait la faiblesse et l'abaissement des états modernes, — de notre malheureux pays en particulier, — c'est que tout y est divisé, désagrégé, c'est que tout s'y heurte et s'y combat et y veut vivre, en dehors de toute loi de solidarité.

Jamais peut-être à aucune époque de l'histoire, la fable des *Membres et de l'Estomac* n'a été mieux de saison. Mais quel est le Ménénus capable de trouver une formule assez puissante, un verbe assez enflammé, pour faire entendre raison à tous ces organes dissociés, pris du vertigineux délire de la division des pouvoirs ?

Armée, Magistrature, Église, Enseignement, pour ne citer que les corps les plus importants, forment autant d'États dans l'État, qui se jalourent, se maudissent sourdement, quand ils ne s'anathématisent pas à haute voix, et ne se prodiguent pas mutuellement toutes les foudres de l'excommunication majeure, et cela pour le plus navrant dommage et dam du peuple, le vrai chef de ces membres en révolte, qui toujours méshaigné, marri, dolent et malenpoint, voit les substantifiques énergies se retirer chaque jour de plus en plus de sa pauvre cervelle anémiée !

Certes nous ne voulons pas renchérir plus qu'il ne sied sur l'éloge des constitutions antiques. Elles n'étaient point parfaites, ces constitutions ! Rome avait le despotisme du père de famille. Sparte avait ses hilotes, Athènes, son aristocratie. Mais enfin on s'y sentait vivre. Le citoyen n'en était point écartelé à quatre chevaux entre la Conscription, la Justice, l'École et la Religion.

Il nous plaît d'assister, par la pensée, à quelque-une de ces solennelles journées de la République athénienne, où les fils de la Patrie, vainqueurs des barbares de l'Orient, venaient couronnés de laurier, assister à la pompe religieuse, qui déroulant, à travers les colonnades du Par-

thénon, le merveilleux ensemble de ses infinies splendeurs, mêlait aux flottantes et roses apparitions des théories, les enchantements des vers de Sophocle. Il y avait là des juges, des tribuns, des vieillards au pas grave, des mères, tenant dans leurs bras des enfants nourris par leur sein, tous unis, tous heureux, redisant à l'envi le joyeux pœan à Phœbus Apollon, Dieu du jour, ou l'hymne auguste à Pallas Athéné, patronne et protectrice de la Cité !

Au lieu de cette entente des corps constitués de cette harmonie des institutions, de cette ingénieuse symétrie des diverses assises de l'édifice politique, qui, en les liant adroitement, faisait du tout un temple souverainement grandiose, en sa petitesse, au lieu de cette admirable unité, que trouve-t-on chez nous ?

Ceci :

Une armée qui, vivant d'une vie spéciale, dans des bâtiments spéciaux, sous une morale spéciale (1) est séparée par un abîme de la population civile, qui la méprise ; une magistrature, qui, en tant qu'assise, constitue une véritable féodalité judiciaire, grâce au principe de l'ina-

(1) Voir le livre de Lucien Descaves, les *Sous-Offs*, poursuivi par le ministère public et absous par le Jury.

movibilité ; des écoles d'où l'on a chassé Dieu, mais en revanche un clergé que l'on paie et que l'on soutient pour qu'il puisse en toute guise et fantaisie prêcher la Divinité de Jésus et dégoïser à son aise contre la République.

En vérité n'est-ce pas le comble du désordre, l'inharmonie devenue institution, le chaos érigé en principe, l'anarchie faite loi unique et suprême ?

Etonnez-vous qu'à de certaines heures l'autre anarchie, celle d'en bas, ait des tressaillements de marée montante et menace d'étendre son flot niveleur sur tout ce hérissément d'éléments en bataille.

Des apôtres se sont déjà levés, qui essaient de se colleter avec les tempêtes qui déchainent tous ces heurts sinistres, et qui ont pris à tâche de sauver la nation du naufrage où elle court à perte d'haleine, un surtout, un de ces vieillards voués jusqu'à la mort à une indéfectible jeunesse Charles Fauvety, a jeté au milieu de nous un cri, qui, s'il est écouté, peut devenir le signal du salut : *La Conciliation par le Socialisme !*

Notre rôle, plus modeste, se bornera à tenter de répandre quelque lumière sur la question religieuse.

A notre avis, le sentiment religieux est

inné chez l'être humain. Aucune race, aucun peuple, aucune collectivité, aucun individu ne saurait complètement s'en affranchir. Mais qu'on saisisse bien le fond de notre pensée. Quand nous disons sentiment religieux nous ne disons ni croyance particulière, ni symbole dogmatique. Nous parlons de ce besoin mystérieux d'adorer, de nous élever, d'espérer que tout ne finit pas ici-bas et qu'en dehors de l'étroit cachot du relatif et du matériel, il y a les espaces, les zones sans limites, les infinités de l'absolu et de l'immatériel ! S'il est quelqu'un qui n'ait jamais, à aucun moment de sa vie, senti s'émouvoir confusément en lui ces religieuses aspirations que celui-là se lève et nous contredise.

Et quand même — hypothèse impossible ! — cet homme-là existerait, quand il vivrait, cet athée incorruptible, dont jamais l'âme n'aurait eu l'ombre d'un doute, dont jamais la lèvre n'aurait murmuré : « Qui sait ? » Quand il se dresserait devant nous, dans le triomphe de son incrédulité, nous lui dirions : Attendez la fin ! Si dans l'exaltation de vos joies de père ou d'époux, si dans vos éblouissements de gloire, si devant les agonies de vos proches, si en face de votre cœur déchiré, de vos illusions enfuies, de

vos rêves écroulés, vous n'avez pas encore entendu passer Dieu, nous vous ajournons devant la mort. Vous qui n'aurez voulu ni de la religion de Rousseau, ni de celle de Platon ou de Pythagore, vous ferez comme Jules Favre et Littré ; vous appellerez le bonze officiel ; vous vous agenouillerez devant un fétiche ! Vous aurez du moins adoré une fois en votre vie !

Oui, l'homme a des besoins religieux. Libre à lui de les satisfaire, comme et quand il l'entend. Pour cela une minute de recueillement, un coin sous les cieux lui suffisent. La nature est son temple. Il est lui-même son propre prêtre. La question est de savoir si, pris collectivement, il n'éprouve pas ces mêmes besoins à un degré non moins impérieux, avec un caractère spécial d'expansion, un désir de rayonnement et de mutuel épanchement.

Il est évident pour nous qu'il y a une sociabilité religieuse, comme il y a une sociabilité civile, ou plutôt l'une n'est que le complément de l'autre.

A toutes les époques, et dans tous les pays, les hommes ne se sont-ils pas rassemblés pour murmurer en commun leurs prières quelles qu'elles fussent, supplications attristées ou triomphantes actions de grâces ? Écoutons ce que

dit à cet égard l'incomparable génie, qui s'est appelé Lamennais :

« Puisqu'il (l'homme) ne vit de sa vie véritable
« que dans la société, toutes les conditions de
« sa vie, soumises à celles de la société, en
« prennent le caractère ou se produisent sous
« une forme sociale. C'est ainsi que la Religion
« devient une institution politique, et la première
« et la plus importante, car, expression des
« lois fondamentales de l'existence et règle
« suprême des actes nécessaires pour la per-
« pétuer, elle est la base de la société et la
« société même, toute société n'étant que
« l'union des êtres avec Dieu et des êtres entre
« eux. »

Lamennais ajoute que l'adoration et la prière forment le fonds principal de tout culte public, mais loin de proscrire le symbolisme religieux, il reconnaît au contraire qu'il parle à l'esprit par les sens et qu'il a deux précieux effets, l'un
« de se proportionner aux intelligences les plus
« faibles, l'autre à raison du vague des symboles,
« de transporter l'âme au-dessus de la région des
« idées, dans les espaces indéfinis du mystère,
« où elle se nourrit du sentiment de l'infini. »

Tous les grands actes de la vie humaine doivent être marqués par des rites spéciaux,

dont les formes peuvent sans doute varier, mais qui tous sont un emblème de l'effusion de Dieu dans l'homme. A sa naissance l'enfant reçoit un signe qui indique son entrée dans la société des créatures intelligentes et libres. Plus tard, quand il sera en âge de fonder une nouvelle famille, un nouveau signe lui montrera que les sexes ne s'unissent pas seulement par le lien charnel, mais que le véritable mariage, c'est celui des âmes. Enfin lorsqu'arrivera le terme de la vie, un rite suprême viendra affirmer devant les parents et les amis du défunt, que la mort « n'est qu'une des faces de la vie. »

A ces trois sacrements, — sacrement de l'entrée dans la vie, sacrement du mariage, sacrement de la mort, — Lamennais semble vouloir, et c'est notre sentiment formel, en ajouter un quatrième, celui de l'Eucharistie, l'Eucharistie séparée, bien entendu, « du dogme relatif à un système particulier de conception théologique » l'Eucharistie exprimant symboliquement la loi de vie de l'Humanité, comme aussi la Fraternité universelle.

Oui, la cérémonie de la communion dégagée du préjugé dogmatique, a droit à tous nos respects. Quoi de plus saint, de plus vénérable, que cet usage d'élever vers Dieu le pain et le

vin, qui nourrissent nos corps, d'appeler sur eux les bénédictions célestes, de les partager avec nos frères, de les consommer avec reconnaissance, avec amour pour le Maître infini, qui nous les donne.

Le pain, c'est le blé, c'est la blanche farine, c'est la condensation de tous les efforts d'une vie laborieuse. de tous les rayons du prisme, de tous les souffles de l'air, c'est le soleil fait aliment, c'est l'immortel se donnant en pâture au mortel. Combien plus élevée, plus réelle et plus vraie, cette conception du mystère eucharistique, que le dogme brutal, qui nous met sous la dent la chair et les entrailles du doux Nazaréen !

Le vin, c'est aussi le soleil, mais le soleil changé en bienfaitisante ondée, coulant en flots de pourpre ou d'or, à travers nos veines et y répandant un peu de cette joie, qui rit sous les caresses de vendémiaire, au milieu des grappes fécondes,

Mais y songeons-nous ? Vouloir revenir à l'idée religieuse sous le vent d'athéisme qui souffle sur la France, n'est-ce pas chimère et folie !

Nullement. Ce n'est point folie de vouloir se réveiller d'un mauvais rêve et reconquérir la vérité et le calme de l'âme.

La révolution philosophique qui remplit la première moitié du XIII^e siècle devait fatalement amener cette ère d'athéisme, triste conséquence de l'absolutisme clérico-césarien. C'est la grande réaction de la raison en délire contre le catholicisme en furie. Torquemada, explique d'Holbach, comme Laubardemont justifie Lamettrie. L'Encyclopédie a pour cause immédiate les dragonnades.

Çà et là, quelques nobles âmes protestent : témoin J.-J. Rousseau, Gilbert. En vain. Le char est lancé. C'est la course à l'abîme.

La Constituante élabore vaguement une réforme religieuse : Constitution civile du clergé. La tentative échoue, étant faite par des représentants athées pour la plupart, notamment les Girondins.

Ces braves gens veulent faire de l'opportunisme en matière religieuse. Cette conception hybride ne pouvait être acceptée par la masse de la nation, qui attendait mieux et plus.

Chose singulière ! c'est à la Commune, à cette Commune de 93 si souvent calomniée et présentée comme le boulevard de l'Anarchie, que, durant la période révolutionnaire, l'idée religieuse se manifeste sérieusement pour la première fois. Cette idée, entrant dans le fait, produit le culte de la Raison.

A la Convention le sentiment religieux existe vivace, ardent, incarné tout entier dans Robespierre.

Avec d'autres, aspirations, sous une autre forme plus dogmatique, plus mystique, plus fanatique, il se retrouve chez Amar ce swedenborgien égaré sur les flancs de la montagne. Amar se tait, pensant l'heure peu propice aux éclosions ecclésiastiques. Robespierre parle et crée la Religion de l'Être suprême.

Puis ce fut le tour de la Théophilanthropie, prêchée par Jean-Baptiste Chemin. Puis, brusquement, cet épouvantable recul : le Concordat !

Ce replâtrage catholico-impérial fut une mesure aussi antireligieuse, antinationale, antihumanitaire, que l'Homme de brumaire la pouvait souhaiter. Œuvre d'athées sans vergogne et de politiciens cyniques, ce compromis bizarre est la restauration du dogmatisme féodal, avec la foi en moins et l'hypocrisie en plus. Il subsiste encore, ayant la vitalité des choses néfastes.

L'existence du Concordat n'a pas empêché. Dieu merci ! une série de tentatives fort honorables de s'accomplir, en vue de préparer l'instauration d'une religion rationnelle, progres-

siste, honnête, qui soit en harmonie avec les aspirations et les besoins du Peuple, comme celle de Rome était en complicité avec les menées infernales de Napoléon.

C'est l'histoire de ces tentatives, précédée d'études sur celles de même nature dont la Révolution fut le théâtre, que nous avons essayé d'écrire dans ce livre.

Toutes ont nos sympathies, parce que toutes combattent Rome. Toutes aussi d'ailleurs contiennent des éléments utilisables pour la grande Synthèse religieuse à laquelle le xx^e siècle assistera.

Cette Religion de l'avenir, ce culte de demain quels seront-ils ? Il faudrait être prophète pour le dire, il suffit d'être un ami du Progrès pour le pressentir.

Dieu, les aïeux, les bienfaiteurs de l'Humanité, l'Harmonie universelle, la Justice, la Vertu, tels pourraient être les points essentiels du Credo futur.

Pour culte, nous voudrions quelque chose de gracieux et de rythmique comme les Panathénées de la Grèce, de lumineux comme la Chandelour des catholiques, de pompeux comme les cérémonies d'un temple russe, de grave comme un prêche protestant, de fraternel comme

les agapes des premiers siècles chrétiens.

Pour temple, nous voudrions quelque chose d'élançé comme une cathédrale gothique, d'éblouissant comme une mosquée, d'immense comme un hypogée égyptien, d'hospitalier comme un wigwam indien.

Pour prêtres, nous voudrions des hommes, qui fussent à la fois de grands savants, de grands penseurs et de grands saints.

Oui, ces choses s'accompliront. Des hommes de cœur, de raison et de foi viendront révéler à l'Humanité rajeunie la Religion glorieuse des temps nouveaux.

Nous aurons, nous aussi, nos blanches théories, couronnées de roses, chantant l'hymne d'Amour à l'Éternel.

Nous aussi, nous aurons nos temples parfumés d'encens, ruisselants de toutes les richesses de l'Art et de l'Industrie.

Nous aussi, nous aurons nos cloches sonores, jetant au vent leurs harmonieuses volées, et celles-ci seront faites, non avec les deniers ravis à l'indigence, mais avec l'airain des canons arrachés aux massacreurs des peuples.

Il y aura des fêtes pour tous les âges de la vie, des couronnes pour toutes les vertus, des

hymnes de triomphe pour tous les héroïsmes.

Les saints de notre Calendrier ne seront ni les Dominique, ni les Charlemagne, ni les Labre, mais les Platon, les Jésus, les La Boétie, les Giordano Bruno, les Savonarole, les Deni-Papin, les Parmentier, les Pestalozzi, les Millières, les Louis Thuillier, tous ceux, en un mot, qui ont travaillé au Progrès humain, tous ceux qui se sont dévoués pour leurs frères et sont morts pour eux.

Il sera beau de contempler alors, par quelque radieux matin de germinal, une longue procession de vierges pures, portant dans leurs mains les prémices de la terre, suivies du chœur auguste des vieillards, tenant le Livre de la Loi, accompagnés eux-mêmes de l'essaim blond des enfants, souriant à leurs mères dans les clartés roses du jour.

Ou bien ce sera quelque temple grandiose, rempli d'une foule recueillie, dont les voûtes retentiront d'ineffables harmonies. Le chant de la harpe et les soupirs de l'orgue se mêleront au concert des voix humaines, et ce que l'on chantera, ce sera la gloire des Martyrs et des Sauveurs de l'Humanité, la félicité sans limite et sans mesure que le Très-Haut leur réserve en de

mystérieuses et lointaines sphères, le triomphe final du Peuple Souverain et la chute prochaine du dernier des tyrans !

F. DES E.

« Un prêtre nommé Châtel s'était avisé d'introduire la langue usuelle dans la liturgie, schisme sans portée, sans intelligence, parce qu'il dépouillait de tout mystère, c'est-à-dire de toute poésie, la prière, qui du fond des âmes simples monte jusqu'à Dieu ! »

Tel est le sommaire jugement que Louis Blanc porte, en son *Histoire de dix ans*, sur un des plus intéressants essais de reconstitution ecclésiastique, qui aient été tentés au XIX^e siècle. Cette exécution en quatre lignes, véritable écartèlement à quatre chevaux, a lieu de nous surprendre de la part d'un écrivain aussi consciencieux que Louis Blanc, d'autant plus que dans ce même ouvrage il consacre tout un chapitre au Saint-Simonisme.

C'est d'ailleurs aussi faux, aussi injuste que laconique. Un narrateur clérical n'eût certainement pas tenu un autre langage. Il se serait toutefois dispensé de commettre l'erreur théologique qui éclate dès les premiers mots. Un schisme n'est point constitué par l'introduction de la langue usuelle

dans la liturgie. Les Grecs unis ne célèbrent-ils pas la messe dans l'idiome national ? — Et puis remarquez l'expression : l'abbé Châtel s'était avisé. . . Etrange audace vraiment ! Vouloir adorer Dieu dans une langue comprise de tous les fidèles ! Et cette prière qui se trouve dépouillée de toute poésie, parce qu'elle n'est plus dite en latin ! La langue de Fénelon et de Lamartine est donc si rebelle à l'art, dépourvue d'harmonie ! Après tout, il faut savoir ce que Louis Blanc entend par poésie. S'il s'agit là de simples résonances syllabiques, je conviens que les sonorités de la langue latine, même prononcée comme elle l'est en France, l'emportent en gravité sur les flexions de notre idiome. Je ne sache rien de plus musical, par exemple, que ce verset du *Magnificat* : « *Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles.* »

Mais non ! Je ne puis croire que le grand tribun fasse consister la poésie d'un culte en de retentissantes, mais inintelligibles syllabes, murmurées par des âmes simples.

L'expression a dû tromper sa pensée. Ce doit être là une de ces phrases, qui tombent inconsciemment sous la plume et qu'on ne relit pas.

Il faut avouer qu'en général ces infortunés réformateurs ont à lutter contre le conflit de toutes les malveillances. Qu'ils aient pour adversaires le ban et l'arrière-ban de l'armée noire, cela se conçoit et c'est de bonne guerre, mais que les

émancipateurs du peuple se liguent, pour les combattre avec leurs ennemis naturels, c'est là que l'illogisme humain s'épanouit dans toute sa fleur. Étonnez-vous après cela que les malheureux, saturés de dégoût, pris aux entrailles par la misère, ridiculisés par tous les partis, finissent par une amende honorable aux pieds de leur évêque. N'accusons pas leur lâcheté. Les lâches c'est nous.

Et ils finissent tous ainsi les Auzon, les Marchal, les Sauvert, les Jussot, et Rome de triompher :
« Vous voyez bien. C'étaient des égarés ! des âmes férues d'orgueil ! Elles reviennent à nous, lorsque la mort approche : la grâce de Dieu les touche. Chères brebis, venez ! Le bercail vous est toujours ouvert ! »

Ajoutons que ces mêmes libres-penseurs, toujours disposés à jeter la pierre à quiconque essaie d'élever autel contre autel, donnent volontiers du monseigneur au pasteur orthodoxe du diocèse, offrent le pain bénit à leur tour d'inscription au registre de la paroisse et envoient leurs filles à confesse.

Ce serait en vérité grand'pitié, si ce n'était si grand'honte !

II

Ferdinand François Châtel naquit à Gannat en 1795, d'une famille de simples artisans, qui l'envoyè-

rent en apprentissage chez un tailleur, après quelques sommaires études primaires.

Comme il arrive parfois, sa précoce intelligence frappa un curé du voisinage, qui le fit entrer au petit séminaire de Montferrand. Il devint plus tard un brillant élève de théologie, reçut les ordres et fut nommé vicaire de Notre-Dame de Moulins. On lui confia ensuite la cure de Montay-sur-Loire, qu'il quitta pour prendre l'aumônerie du 20^e de ligne et ultérieurement celle du 2^e grenadiers de la Garde royale.

En 1823, ses prédications dans les églises de Paris attirèrent de nombreux auditeurs. Jusque-là, il a habilement cotoyé l'hétérodoxie ; ses faits et gestes sont toutefois minutieusement épiés. Il commence à écrire. Messire Satanas profite de l'occasion pour lui inspirer une série d'articles fleurant^{*} furieusement le fagot dans le *Réformateur de l'Echo de la Religion*. Les foudres canoniques hésitent un moment dans les mains de l'archevêque mais entre ces mains pieuses de pareilles armes ne sont jamais le *telum imbellè sine ictu*. L'interdiction tombe lourdement sur la tête de Châtel, qui du même coup se voit retirer et le droit de célébrer la messe et le traitement dont il vivait.

Sur ces entrefaites, avait éclaté la révolution de juillet. Peut être y avait-il contribué dans une part modeste en stigmatisant, par l'organe du *Réformateur*, les excès du despotisme et ces

prêtres sans dignité qui s'en font les auxiliaires. Son journal n'eut malheureusement qu'une éphémère existence : trois mois de vie à peine. Châtel songe alors à entrer résolument dans l'action. Un pressant appel, sous forme de circulaire, est adressé au clergé de Paris, dans lequel il s'efforce de démontrer l'urgence d'une réforme religieuse radicale. Mais son appel demeure sans écho. Les Méthodistes, auxquels il demande ensuite assistance, ne lui font pas meilleur accueil. Même insuccès auprès des Evêques d'Angleterre, qui lui reprochent de vouloir maintenir la messe.

III

Il est à Paris un quartier qui semble depuis longtemps prédestiné aux efflorescences culturelles. C'est la vieille colline de Sainte-Geneviève. Le revers méridional de cette colline est sillonné de petites rues mystérieuses, où s'aperçoivent çà et là des logis plus mystérieux encore, calmes, silencieux, qui semblent vous regarder avec les gros yeux noirs de leurs lucarnes, lorsque vous passez près d'eux. Les portes dessinent leurs membrures saillantes, leurs ferrures bizarrement contournées, sous la profondeur des voussures. Quelques cimes d'arbres émergeant de hautes murailles de clôture, révèlent par endroit des jardins, qu'on rêve

immenses, tout remplis de choses touffues et de fantastiques végétations. C'est en ces parages que les Swedenborgiens ont leur temple. C'est là, rue des Sept-Voies, 15, que l'abbé Châtel eut sa première église.

Sa doctrine se borne alors à rejeter l'infaillibilité du pape et des conciles, à proclamer la substitution du droit du Peuple au droit divin, et à prêcher l'abolition du célibat ecclésiastique. Il conserve le cérémonial de la messe, à cette différence près qu'elle est dite en français. Il ne se prononce point sur la valeur des sacrements, mais il combat à outrance le précepte de l'abstinence. Il cite en toute occasion les paroles de saint Paul : « Ne faites point de différence entre nourriture et nourriture, » et celles de Jésus : « Ce n'est point ce qui entre dans le corps qui souille l'âme, » Ajoutons que le sacerdoce, ne peut être conféré, d'après lui, que par vote populaire. Le suffrage universel était ainsi introduit dans l'ordre religieux avant de l'être dans l'ordre politique. Enfin l'Eglise de l'abbé Châtel n'excommunie personne.

Le temple de la rue des Sept-Voies qui n'était autre que la chambre du Réformateur fut bientôt trop petite pour contenir les adeptes du nouveau culte. En janvier 1831, l'Eglise française fut transférée, rue de la Sourdière.

Au mois de juin suivant, toujours par suite d'in-

suffisance de local, on alla s'établir, rue de Cléry, salle Lebrun.

Dans l'intervalle, la nouvelle religion avait gagné la province. On disait la messe en français à Nantes, à Rouen, dans la Vendée, dans le Loiret, et jusque dans les Pyrénées. A Paris et dans la banlieue, Châtel était puissamment secondé par les abbés Auzon, Blachère, Calland, Leloup, Heurtault, etc.

Mais le novateur avait de plus hautes visées. Il ne rêvait rien moins que de se faire conférer l'épiscopat. L'évêque de Pradt, sollicité par lui, refusa net. Grégoire n'y mit pas plus de complaisance. C'est alors qu'il s'adressa à Fabré-Palaprat, qui en sa qualité de souverain pontife de l'Eglise johannite, possédait les pouvoirs consécrateurs. Il importe peu de savoir de qui Palaprat tenait ces pouvoirs ni en quel lieu la consécration eut lieu. Le fait est qu'à la date du 12 juin 1831, Châtel prit solennellement possession du *siège patriarcal des Gaules*, dans ce temple de la rue de Cléry dont nous venons de parler.

Une fort mauvaise gravure de l'époque, commentée par une courte notice biographique, nous montre Châtel en camail de moire avec la croix pastorale et le rochet. La figure est régulière, sans grande expression, la bouche assez fine, les cheveux bouclés au sommet de la tête. Des favoris très courts ombrent les tempes.

C'est du jour de l'intronisation de Châtel que date sa mésintelligence avec l'abbé Auzon, fatale scission qui compromit à jamais le succès de l'œuvre commencée. Ce dernier avait été pourvu précédemment de la cure de Clichy-la-Garenne, mais le fondateur de l'Eglise française lui reprochait, non sans motif peut-être, de louvoyer entre la religion romaine et le culte nouveau.

D'un autre côté Auzon voyait avec regret son maître introduire les splendeurs de l'épiscopat et les complications de la hiérarchie orthodoxe dans une Eglise, qui jusque-là avait eu la prétention de revenir à la simplicité des premiers chrétiens. Les mêmes dissentiments que nous avons vu se produire entre Enfantin et Bazard se renouvelèrent entre Châtel et Auzon. Ils éclatèrent publiquement et le schisme se consumma, lorsque Châtel transporta son église au faubourg Saint-Martin, n° 15, et y établit, à l'instar des prêtres catholiques, le tarif des chaises et des sacrements.

Il y eut entre les deux prêtres un échange de circulaires assez violentes. Mais il faut convenir que celles de Châtel contenaient plus d'aigreur. A la date du 19 mai 1832, Auzon se contentait de protester contre les sentiments peu chrétiens de Châtel, ajoutant comme conclusion : « Nous tiendrons toujours pour notre chef *le chef des anciens*, lorsqu'il n'altérera pas la base de la réforme, lorsqu'il ne dénaturera pas les principes évangé-

liques, lorsqu'il ne trompera pas les peuples par une modération trop peu réelle et de trop courte durée ; lorsqu'enfin il n'oubliera pas ce que Jésus-Christ a dit à ses apôtres : « Que celui qui voudra devenir plus grand parmi vous soit votre serviteur. »

IV

La défection d'Auzon ne devait pas tarder à entraîner loin du chef les abbés Laverdet, Calland et Le Rousseau.

Les deux Pères de l'Église française vont suivre dès lors une marche complètement divergente. Auzon continuera quelque temps encore à officier en français à Clichy-la-Garenne, mais il se rapprochera peu à peu de Rome, et finira par mourir dans le giron papal. Châtel, au contraire, s'écartera de plus en plus du dogme catholique et tout en conservant les formes externes du culte, il aboutira au déisme pur.

En 1833, Châtel soucieux, et pour cause, de réduire ses frais cultuels, se préoccupe de savoir si les communes n'ont pas le droit de céder les églises et presbytères catholiques à la nouvelle confession. Le Barreau de Paris, consulté par lui, répond par l'article organique du concordat, dont voici la teneur :

« Dans les communes où l'Église romaine a la majorité, les églises et presbytères doivent lui appartenir, et dans celles, où cette majorité est contraire, le culte qui représente le plus grand nombre doit être préféré. »

L'Église française de Paris continuera à vivre, grâce à la générosité de quelques donateurs et au système de tarif imaginé par Châtel. En 1842, le temple du faubourg Saint-Martin fut fermé par ordonnance de police.

Bientôt de graves incidents se produisirent. C'est dans toute Église, comme dans tout ménage : quand l'argent fait défaut, la discorde arrive. Châtel lance une circulaire très vive, dans laquelle il se plaint que le Conseil d'administration lui refuse tout moyen d'existence. Le Conseil déclare de son côté qu'il a remis à Châtel des sommes, dont il n'a point justifié l'emploi. Cette déclaration, accablante pour l'infortuné pontife, est signée Penot, Vaubourgeix, Bandelier, etc.

Les signataires terminent, en affirmant qu'ils n'en continueront pas moins leur œuvre réformatrice.

C'est vers cette même époque, je crois, qu'un écrivain protestant, M. Goquel, reprochait si amèrement à Châtel d'avoir, dès 1834, adopté un culte purement philosophique, et déterminé ainsi la retraite de ses amis et coadjuteurs¹¹⁶ de la première heure. Il profite de l'occasion pour flétrir ce qu'il

appelle les folies de Maximilien Robespierre et *les extravagances de ses acolytes* et morigéner les Saint-Simoniens, coupables de traiter le Christianisme d'institution vieillie. Le tout assaisonné d'une citation de Tertullien.

Avec ce fiel que le diable sait mettre au cœur des dévots et le *riforzando* coutumier à quiconque voit choir son ennemi, la séquelle cléricale se mit à aboyer aux chausses du pauvre réformateur. Rendez vos comptes, homme infernal ! Ah ! le misérable ! Ah ! le voleur ! Ah ! le scélérat !

Il leur sied vraiment de tenir pareil langage, avec leurs traitements, leurs quêtes, leurs cadeaux, leurs prébendes ! Encore bien n'ont-ils, eux, ni femme à nourrir, ni enfants à élever. Qu'il y ait un budget pour les cultes rationnels et qu'on oblige les prêtres selon Rome à vivre en famille comme les autres hommes, on verra bien s'ils dansent encore la même danse et s'ils ont les mêmes sévérités pour un pauvre diable d'homme de Dieu, qui ne rend pas exactement ses comptes.

Tout cela n'est point pour aboutir au panégyrique de l'abbé Châtel, en telle occurrence. Ce que j'en fais, c'est par simple amour de la justice distributive.

V

Nous avons un fort curieux écrit de l'abbé Châtel, daté de 1848. Il est intitulé *Loi du Culte*

selon l'Église française et la loi sociale nouvelle, par le citoyen Châtel. L'auteur paraît s'être surnourri du système de Gall. Pour lui, le culte est un besoin invincible *d'expansivité* de l'être humain.

Les facultés, qui jouent le plus grand rôle, lorsqu'il s'agit du culte, sont la *vénération*, la *sperative*, la *bénévoléitive*, *l'idéalitive*, la *merveilleositive*, la *consolative*... Je m'arrête. Je préfère reproduire cette virulente sortie contre les macérations des fanatiques romains : « Jeuner, s'abstenir, étouffer sa chair, faire l'imbécile comme Ignace, Paul l'Ermite, Antoine, le P. Lasalle, un ignorantin, un capucin ou un père de la Trappe, tel est, au point de vue de vos religions mondaines, le seul culte agréable à Dieu. Telles sont les prescriptions de vos prétendues lois religieuses ou sociales. Pour vous tout est dans la forme... » Il ajoute que toutes les fonctions sacerdotales doivent être données aux plus dignes et par vote populaire. Quant aux sacrements, ce ne sont plus pour lui que de pieux symboles. Le baptême n'est que la consécration de l'enfant au Grand-Etre. Le mariage, c'est la proclamation des droits divers mais égaux de la femme. Quant à la Cène eucharistique, il l'admet comme symbole d'unité dans la nature et de multiplicité dans la manifestation de l'homme. Tout le catéchisme se résume en ces trois mots : Liberté ! Egalité ! Fraternité ! La

chute originelle ne peut s'expliquer que par la préexistence. Nous sommes sur une planète de douleurs, parce que nous avons failli antérieurement. La vie se continue d'ailleurs indéfiniment. Elle n'a ni commencement ni terme.

La révolution du mépris est saluée par Châtel avec transport. Une lettre pastorale de lui paraît le 13 avril 1848. Cette fois l'évolution est complète. Son Église, c'est l'Église française radicale. Il jette par dessus bords tous les dogmes de l'ancien *Credo* depuis la Trinité jusqu'à l'Immaculée Conception. A propos de la présence réelle, il rappelle la phrase prophétique de Cicéron : « Il viendra un temps où l'homme croira manger son Dieu ; mais après cette superstition, la plus grande de toutes, l'humanité, faisant un appel à la Raison, reviendra sur elle-même et rentrera dans les voies de la vérité, en religion, comme en tout autre chose. » Cicéron le fait se remémorer le concile de Nicée de 325, où 1830 évêques sur 2080, nièrent la consubstantialité du Verbe. Ce ne fut que sous les menaces de Constantin que la majorité se déplaça.

Plus loin, une vérité profonde illumine son homélie : « Dieu est à la création ce que mon âme est à mon corps.

Dieu, ajoute Châtel, est un en sa nature, triple en ses manifestations : Puissance, Intelligence, Amour. Il n'y a pas d'autre trinité. L'homme est

une émanation manifestée du Grand-Etre, dans un corps organisé. Il est un et triple comme Dieu. Son trinome est : Instinct, Sentiment, Connaissance, d'où la devise : Liberté, Egalité, Fraternité !

Le discours s'achève par l'annonce de la Cène eucharistique pour le Jeudi-Saint, Pâques, la Pentecôte et Noël, et par le cri de : Vive la République ! Cette lettre pastorale est écrite du siège provisoire de l'Eglise française radicale, 5, rue de Fleurus.

Depuis plusieurs années, Châtel vivait d'un modeste emploi, dans l'administration des postes. 48 le lança en pleine mêlée politique. Il suivit les clubs, harangua les foules, fit campagne en faveur du divorce et de l'émancipation des femmes. Ses audaces firent trembler dans leurs peaux ses chefs de service, qui demandèrent et obtinrent sa révocation. Il se mit à donner des leçons pour ne point mourir de faim et finit par fonder un petit commerce d'épicerie, qui lui assura l'existence, mais ne lui permit pas de continuer son œuvre religieuse.

Rira, qui voudra de cette suprême incarnation du Souverain Pontife de l'Eglise française. Je trouve qu'elle a sa grandeur, à côté des apostasies de ses coopérateurs qui achètent le pain de leur vieillesse, au prix d'une amende honorable à Pie IX !

FABRÉ-PALAPRAT ET LE CULTÉ TEMPLIER

I

Qui connaît aujourd'hui Fabré-Palaprat ? Le Dictionnaire de Larousse ne lui consacre pas même deux lignes d'article. C'est tout au plus s'il le cite, par façon d'acquit, à propos de l'abbé Châtel, dont cet hiérophante oublié fut le pontife consécrateur. Le Supplément de cette encyclopédie garde le même silence que le corps du dictionnaire. Soyez donc prince des apôtres, souverain pontife et patriarche, grand maître de la milice du Temple, restaurateur de la véritable religion chrétienne primitive, — car Fabré-Palaprat fut tout cela ; — l'ingrate postérité ne grave pas même sur votre tombeau la plus banale épitaphe !

• Ce serait vraiment fait pour clore à jamais la bouche de ceux qui veulent parler d'autre chose à l'humanité que de coupons de rentes et de scènes pornographiques ! Il est, fort heureusement, une force secrète, mystérieuse, invincible, qui, en dépit de tout et malgré tout, pousse irrésistiblement les esprits affamés d'idéal, à recommencer

sans cesse ce travail de Sisyphe, qui finira bien quelque jour par aboutir. Oui, des âmes se lèveront encore, qui mues de saintes aspirations, s'efforceront d'instaurer le culte de l'avenir sur les débris vermoulus de la vieille dogmolâtrie. Et il en sera ainsi jusqu'à l'heure, si lente à venir, où la Religion rationnelle surgira, Ararat sublime, du milieu de tous ces alluvions roulés par l'incessant déluge que suscita la Réforme.

Oui, la parole de notre éminent frère Fauvety est une prophétie. Le culte futur naîtra sur les ruines du passé : « Ses formes seront splendides
« si l'on sait mettre toutes les ressources de la
« poésie et des arts, déjà si développés dans l'exé-
« cution, au service d'un culte, qui pour être
« vraiment religieux et répondre aux besoins de
« l'âme humaine aspirant à la perfection, doit
« idéaliser, en les vivifiant par l'esprit, toutes les
« beautés, toutes les forces, toutes les harmonies
« de la nature, à mesure que la science les dé-
« couvre, les classe et que la philosophie les com-
« prend et les explique. »

Fabré-Palaprat ne procède ni de Robespierre, ni de Chaumette, ni même de J.-B. Chemin, bien que par son âge il ait été contemporain de ces divers hiérophantes et qu'il ait pu, par conséquent, contempler les splendeurs de leurs cultes. Ces pompes religieuses l'ont laissé indifférent et il est allé plus loin chercher son orientation cultuelle.

C'est de Jésus et de Jean, le disciple bien-aimé, qu'il se réclame. Il oppose la tradition johannique à la tradition papale. Pour lui, le vrai successeur de Jésus, c'est Jean ; Jean, qui a reposé sur le sein du Christ, le soir de la Cène ; Jean, le seul apôtre qui ait accompagné le Maître au Golgotha ; Jean qui a recueilli la suprême volonté et le suprême cri du divin martyr ! Tous les papes de Rome, saint Pierre y compris, ne sont que des imposteurs. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que le seul évangile qui fasse foi, le seul évangile vraiment orthodoxe, c'est celui de saint Jean : *In principio erat verbum*. Il est certain que chez les chrétiens primitifs, l'évangile dont il s'agit jouissait d'une autorité toute spéciale. C'était l'évangile éternel. Ces doux fanatiques de charité et de communisme y puisaient les pures doctrines de fraternité, d'oubli des injures, de sacrifice mutuel, d'*altruisme*, — comme disent les positivistes, — dont ils avaient besoin pour entretenir leur société naissante.

Après Jean de Patmos se place toute une série de souverains pontifes, dont Fabré-Palaprat nous donne la nomenclature, obscurs et modestes représentants du Christ, que l'éclatante majesté des usurpateurs romains fit oublier, surtout depuis le jour où le grand pacte maudit fut signé entre Pierre et César, après la comédie du Labarum. Cette série nous mène jusqu'à Théoclet, qui fut l'initiateur de Hugues de Payens, le fondateur de

l'ordre du Temple. Dès lors l'Église johannite entre dans une phase nouvelle, la phase templière. Son pape est en même temps souverain pontife et grand maître de l'ordre du Temple. On sait l'histoire de cette société de prêtres-guerriers. Il n'entre point dans notre cadre de la redire.

Sans abonder absolument dans le sens de Fabré-Palaprat, rappelons que le chef de l'ordre était, au moyen âge, une puissance spirituelle et temporelle. Comme le pape de Rome, il brandissait le glaive à deux tranchants. Qu'il fût ou non l'héritier direct de la foi johannite, il était vu d'assez mauvais œil du successeur de saint Pierre. Là est peut-être l'explication du sombre drame de 1307. En allumant avec Philippe IV le bûcher de Jacques Molay, le pape Clément V ne payait pas seulement sa tiare : il immolait un rival.

Ne croyez pas que la série templière finisse avec cet horrible martyre. L'ordre fut aboli, ses biens saisis, sa mémoire vouée aux malédictions, mais ceux qui avaient échappé au supplice se groupèrent silencieusement et nommèrent un successeur à Jacques Molay. Ici commence la troisième phase de l'histoire de l'Église chrétienne primitive. Le troupeau est dispersé, mais le pasteur continue à tenir ouvert sur le monde l'évangile de Jean.

Cette troisième série de papes johannites se clot par l'avènement de Fabré-Palaprat, à qui Dieu a donné la mission de ramener les brebis au bercail.

II

La constitution de l'Église chrétienne primitive est contenue dans un livre intitulé le *Levitikon*, dont la publication remonte à l'année 1831.

Il y a une hiérarchie sacerdotale des plus compliquées. Elle comporte une cour apostolique, des synodies épiscopales, des apôtres, des lévites, des coadjuteurs, etc., etc. Quant au chef de la religion, il est en même temps altesse éminentissime, très grand, très puissant et très excellent prince, sérénissime seigneur, très saint père, prince des apôtres, souverain pontife et patriarche, grand maître de la milice du Temple. Une note déclare naïvement que ces titres ne sont plus usités. C'est fort heureux pour les lecteurs de lettres de faire part. Mais alors pourquoi les indiquer, ces titres aussi fastueux que ridicules ? C'était jeter en pure perte le discrédit sur une religion respectable.

La splendeur des costumes ecclésiastiques ne le cède en rien à l'éclat de ces pompeuses appellations. Jugez-en plutôt par la description suivante. Il s'agit des vêtements du primat :

Simarre de soie verte liserée en bas de torsades d'or, mêlées de soie rouge avec boutons violets ;
Aube courte ;

Ceinture de soie blanche à franges d'or et de soie rouge ;

Etole rouge à franges d'or et de soie rouge ;

Rabat de lin ;

Gants violets ;

Anneau pontifical ;

Mitre d'or ;

Crosse d'or ;

Pantalon violet ou blanc ;

Chaussures violettes.

Nous ne disons rien des ornements du souverain pontife. C'est à faire pâlir l'écrin d'un rajah. Nous pensons du reste que ces magnificences n'ont existé que dans les lignes du *Levitikon*. Quel budget des cultes serait assez élevé pour les réaliser ? Nous ne croyons guère par ailleurs que la cassette particulière du bon Palaprat ait jamais pu y suffire. Les fondateurs de religions naissent et meurent pauvres.

III

Le *Levitikon* affirme hautement la divinité de Jésus, mais il rejette le dogme de la présence réelle. S'il maintient la Cène, ce n'est qu'à titre de simple commémoration. Cette pratique religieuse est accompagnée de la plupart des cérémonies de la messe catholique et de toutes les

prières du missel qui sont restées d'abord avec la foi chrétienne primitive. Ces prières se font en français. Le *Credo* johannite beaucoup plus développé que le symbole de Nicée de l'Eglise catholique romaine, constitue à lui seul presque la moitié de la messe. Mais il existe une formule abrégée qui peut se dire aux fêtes ordinaires.

L'autel, qui a la forme d'une table, est mobile. Il est apporté solennellement par les lévites, au moment du Saint-Sacrifice eucharistique. Ceux-ci déposent ensuite sur l'autel une croix orientale, une cassolette avec des charbons ardents, un porte-encens et une cueiller d'or, un vase pour l'aspersion et une branche de laurier, deux lampes et enfin le pain et le vin destinés à la Cène. Le prêtre officie la face tournée du côté des fidèles.

Nous ne saurions dire si la messe de Fabrè-Palaprat fut aussi courue que celle du P. Hyacinthe Loyson, ni même si son culte fut jamais célébré comme le décrit le rituel. Toujours est-il qu'à la date du 13 juin 1833, les chrétiens primitifs inaugurèrent un local consacré aux exercices de la religion templière, et dans cette circonstance un Frère Barginet, de Grenoble, prononça un éloquent discours. « Lève-toi, sainte milice du temple, » s'écria l'orateur, lève-toi pour louer le Seigneur « et glorifier sa parole. » Plus loin, Barginet rappelait que du Guesclin, fidèle observateur de la doctrine templière qu'il suivait, bénit dans sa tente,

une veille de bataille, le pain et le vin, et les partagea entre ses compagnons d'armes.

Nous avons fait des recherches pour retrouver trace de ce local si solennellement inauguré, mais elles n'ont pas abouti. Nous croyons savoir, toutefois, qu'il était situé rue Damiette. En cette même année 1833, un volume fut en effet publié, sous le titre de : *L'Eglise chrétienne primitive, par une Société d'ecclésiastiques*, avec la mention suivante : *En vente à la maison du Temple, rue et cour de Damiette.*

Cette publication est d'ailleurs fort intéressante à parcourir. Les auteurs y font le procès de la papauté romaine, avec autant de vigueur que d'érudition. Ils déclarent que saint Pierre n'a point reçu des pouvoirs plus étendus que ceux des autres apôtres, et leurs dires sont étayés de nombreuses citations de saint Cyprien, de saint Jérôme et de saint Augustin. Ils rappellent cette importante décision du concile œcuménique de Byzance de 281, proclamant que s'il y avait un siège épiscopal supérieur aux autres, ce serait celui de Jérusalem et non celui de Rome. Par contre ils citent l'odieux, contrat intervenu entre le pape Damase et l'empereur Théodose, où les deux contractants s'engagèrent, le premier à déclarer hérétiques les fidèles qui ne seraient pas tout dévoués à la personne de l'empereur, le second à priver de l'exercice de

ses droits civiques quiconque ne s'inclinerait pas devant l'autorité pontificale.

Les concordats entre potentats sacerdotaux et potentats impériaux sont les mêmes à toutes les époques. Qu'il nous soit permis de détacher ces simples lignes du *Catéchisme à l'usage de toutes les Eglises de l'Empire*, approuvé par le pape Pie VII. 1 vol. in-16. Mame frères, éditeurs :

« Pourquoi sommes-nous tenus à des devoirs
« envers notre empereur ?

« — C'est parce que Dieu, qui crée les empires
« et les distribue selon sa volonté, en comblant
« notre empereur de dons, soit dans la paix, soit
« dans la guerre, l'a établi notre souverain, l'a
« rendu le ministre de sa puissance et son image
« sur la terre. Honorer et servir notre empereur,
« c'est donc honorer et servir Dieu même ! »

Mais revenons à nos chrétiens primitifs.

Dans le livre précité, nous trouvons un énergique discours contre les jeûnes qui abâtardissent et énervent l'œuvre du Créateur, les pénitences meurtrières, les prohibitions tyranniques qui *puérilisent* l'esprit, etc. Les auteurs combattent également l'usage de la confession auriculaire, cette pratique perverse qui, comme dira plus tard Michelet, souille l'âme en la fouillant. Après nous avoir dit comment d'amende honorable publique, de sainte expiation qu'elle était à l'origine, la confession est devenue la chose immonde qu'elle est

aujourd'hui, ils passent à la description de l'abbaye de Fontevrault, de l'obédience de Saint-Benoît. Ce singulier monastère fondé en 1100 par un certain Robert d'Arbrissel, renfermait des religieux des deux sexes. Le respect que nous devons à nos lecteurs nous empêche de dire ici de quelle façon les vœux monastiques y étaient observés.

Les chrétiens primitifs ne croient pas à la résurrection de Jésus. Pour eux, la mission du Christ s'achève sur la croix, comme l'indique son cri suprême : *Tout est consommé !* S'il eût voulu ressusciter, il eût accompli un acte aussi important devant des témoins nombreux et non devant des soldats endormis. Tous les événements de sa vie, qui sont articles de foi, depuis le miracle de Cana jusqu'à son crucifiement, ont eu lieu en présence de la foule. Sans nous inquiéter de ce que Rome peut penser de ce raisonnement, il nous semble assez concluant.

Le culte templier mourut avec Fabré-Palaprat.

De toute cette grandiose conception, dont la réalisation devait faire trembler le successeur de Céphas sur son trône dix-huit cents fois séculaire, il ne reste plus aujourd'hui que quelques poudreux in-18 ensevelis dans le silence des bibliothèques.